

Économie sociale et solidaire & ruralité(s)

En plaçant au cœur de son projet la question de la territorialisation de la valeur ajoutée et de la relocalisation des activités, en s'appuyant sur la coopération, sur des principes de lucrativité limitée et de gouvernance partagée, à travers les dynamiques et les innovations sociales qu'elle déploie, l'économie sociale et solidaire peut offrir une réponse durable aux défis des territoires ruraux. Ces derniers jouissent aujourd'hui d'une

attractivité indéniable, mais sont caractérisés par une faible densité de population qui pose des défis spécifiques auxquels l'ESS peut apporter des éléments de réponse.

Comment les communes et intercommunalités peuvent-elles favoriser le développement de dynamiques économiques territoriales solidaires? Sur quels acteurs peuvent-elles s'appuyer? Quels sont les points d'attention?

Le projet **TRESSONS** ESS ET RURALITÉS

Afin de contribuer au renforcement de l'ESS dans les territoires ruraux, le projet TRESSONS (Territoires ruraux et ESS : outils et nouvelles synergies) vise à en caractériser les apports et les conditions de développement, à permettre le partage d'expérience entre acteurs des territoires, et à analyser la manière dont le FEADER et les fonds européens sont ou pourraient être mobilisés.

Il est piloté par l'Avisé et le RTES, et a bénéficié de 2018 à 2021 de l'appui du Réseau Rural National et le soutien du Fonds européen agricole pour le développement rural (FEADER). Il associe de nombreux partenaires.

4 grands champs d'action

- **Analyser** : étudier la place de l'ESS dans les territoires ruraux et ses conditions de pérennisation
- **Capitaliser** : analyser et promouvoir les initiatives réussies, outiller les réseaux du développement rural et de l'ESS à travers l'élaboration d'un kit de ressources pédagogiques
- **Accompagner** : impulser ou renforcer les coopérations entre acteurs ruraux, ESS et collectivités afin de créer des écosystèmes territoriaux d'accompagnement efficaces
- **Valoriser** : diffuser les enseignements du projet et créer un réseau de partage d'information ESS & ruralités.

De nombreux éléments issus de ce projet alimentent cette fiche. Plus d'informations sur : <https://www.rtes.fr/projet-tressons>

« Les acteurs de l'ESS redonnent de nouveaux espoirs aux territoires en marge de la mondialisation... L'ESS participe à un développement local endogène et qualitatif, qui permet aux territoires de trouver en leur sein l'énergie pour exister par eux-mêmes tout en remettant l'Homme au cœur de l'action économique ».



Jean Girardon,
Maire de Mont-Saint-Vincent
(Saône-et-Loire), représentant de
l'Association des Maires de
France au Conseil supérieur de
l'ESS jusqu'en 2021

1 L'ESS, une économie résiliente et porteuse d'innovations sociales

L'ESS joue un rôle important mais souvent méconnu dans les territoires ruraux. La coopération agricole et l'action sociale ont une place historique particulièrement importante, mais l'ESS s'est développée dans de nombreux autres secteurs d'activités: services à la personne, sports et loisirs, insertion socioprofessionnelle ou culture par exemple.

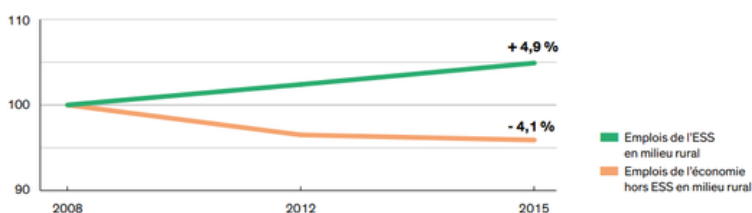
L'ESS REPRÉSENTE

17,7%

DES EMPLOIS
PRIVÉS RURAUX

Elle est également porteuse de nombreuses innovations sociales et/ou environnementales : lutte contre la fracture numérique, ressourceries, circuits courts, commerces de proximité, entreprises de construction d'habitat alternatif, etc. Ces initiatives sont souvent caractérisées par la pluriactivité et s'inscrivent dans des logiques de transition.

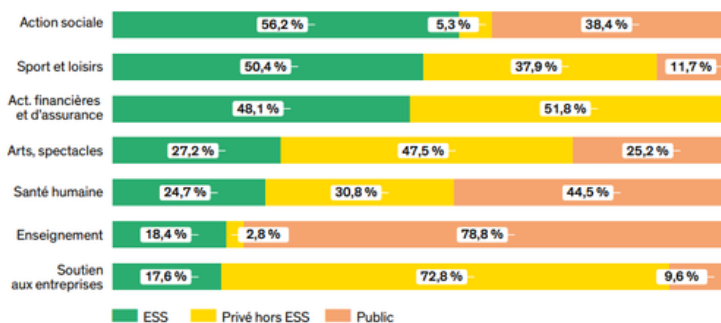
GRAPHIQUE 2 – Évolution comparée des effectifs salariés de l'ESS et ceux du reste de l'économie dans les territoires ruraux (indice base 100)



Source : Observatoire national de l'ESS, d'après Insee CLAP 2008-2012-2015

LES SERVICES DE PROXIMITÉ LARGEMENT INVESTIS PAR L'ESS

Dans les territoires ruraux, la part des effectifs de l'ESS est considérable au sein des domaines de l'action sociale (56,2%), des activités de sport et de loisirs (50,4%) et des activités financières et d'assurance (48,1%). En outre, la part de l'ESS dans le secteur du commerce (5,6% des emplois du secteur) est 3 fois plus importante qu'à l'échelle de la France.



Des emplois résilients : s'il est trop tôt pour mesurer l'impact de la crise sanitaire, on peut noter que le nombre d'emplois dans l'ESS a augmenté depuis la crise économique de 2008 (+ 4,9% entre 2008 et 2015) contrairement au reste de l'économie (avec une baisse de 2,6% d'emplois dans le secteur privé hors ESS et une baisse de 8,4% dans l'emploi public).

2 L'ESS, un partenaire privilégié des politiques publiques dans les territoires ruraux

Contribuer à la création d'emplois durables, répondre aux besoins des habitants et des territoires, favoriser la transition écologique et l'innovation dans les territoires, assurer une cohésion sociale et territoriale, autant de raisons qui expliquent la mise en place de politiques publiques de soutien à l'ESS (voir la fiche n°2).

En milieu rural, l'ESS peut répondre à deux autres enjeux plus spécifiques :

- **L'ESS, une réponse à la faible densité du monde rural**

La faible densité de population est une des caractéristiques majeures des territoires ruraux. Cela entraîne un désintérêt du secteur marchand (services à la personne, commerces, téléphonie,...) faute de rentabilité potentielle, et un retrait des services publics pour des raisons d'économie, avec comme conséquences désertification, dévitalisation des centres-bourgs, disparition des services publics, isolement des populations les plus fragiles. Les caractéristiques du modèle économique des structures de l'ESS (but non lucratif ou à lucrativité limitée, hybridation des ressources publiques et privées, mobilisation citoyenne via le bénévolat ou les finances solidaires,...) leur permettent de développer et de pérenniser des activités.

- **L'ESS, un facteur d'attractivité du territoire**

L'attractivité du territoire, sa capacité à garder ses jeunes et à attirer de nouvelles populations, porteurs de projet, familles, sont une conditions d'un développement durable du territoire. Services de proximité, solutions de mobilité, activités culturelles et touristiques, autant d'activités développées par l'ESS qu'une collectivité peut favoriser.



Subvention, marché public, délégation de services publics, les modalités de contractualisation avec les acteurs de l'ESS sont multiples mais pas équivalentes (voir la fiche n°11). Quelque soit la modalité retenue, le dialogue permanent avec les structures permet d'établir une relation de confiance dans la durée. Lorsqu'une collectivité fait le choix d'une délégation de service public auprès d'une structure de l'ESS (par exemple dans le domaine de la petite enfance ou de l'entretien des espaces), la co-construction du service et de ses modalités de financement (juste prix) est un facteur clé de pérennisation de l'activité.

« Faciliter la coopération entre les territoires urbains et ruraux dans une perspective de développement réciproque et solidaire permet de répondre aux enjeux qui dépassent le périmètre institutionnel (mobilités, développement économique, tourisme,...), de mettre en valeur les interdépendances entre territoires et les "boucles vertueuses" de développement ».



Laurent Trogrlic,
Maire de Pompey, président de la
commission développement
économique de l'AdCF

Quelques exemples de dynamiques de l'ESS en milieu rural accompagnées par des collectivités

Agriculture et alimentation durable

Soutenir les producteurs locaux, préserver et faciliter l'accès au foncier (voir la fiche ^{n°13}), favoriser les installations atypiques, développer les circuits courts, par exemple au travers de la restauration collective, autant d'actions possibles des collectivités pouvant s'appuyer sur de nombreux acteurs de l'ESS : **CUMA** (Coopératives d'Utilisation du Matériel Agricole), foncière solidaire **Terre de Liens**, structures d'insertion par l'activité économique, SCIC **L'Atelier Paysan**, **Coopérative d'Installation en Agriculture Paysanne**.

Lieux mutualisés et tiers-lieux

Fablabs, espaces de coworking, ateliers partagés, cafés associatifs, terres agricoles même dans certains cas, les formes des tiers-lieux sont multiples. Les tiers-lieux sont particulièrement adaptés en milieu rural, en permettant notamment de maintenir des actifs sur leur territoire de vie, et de développer des activités dans un cadre collectif. Ces lieux peuvent bénéficier de soutiens financiers (investissement ou fonctionnement) à plusieurs niveaux : Etat, Région, Département, intercommunalité, commune. Les acteurs publics peuvent aussi apporter ingénierie, aider à la mise en relation ou encore jouer un rôle de « tiers de confiance ».

Ces lieux sont très souvent à l'initiative d'acteurs locaux, mais des réseaux se développent pour accompagner ces démarches, comme la **coopérative des Tiers-lieux** en Nouvelle Aquitaine, le réseau Familles Rurales et l'**association France Tiers-Lieux**.

Revitalisation des commerces

59% des communes rurales ne disposent plus d'aucun commerce de proximité. Ces commerces abandonnés participent à la dégradation de l'image et du dynamisme des communes, et ont un impact direct sur l'accès aux services et le lien social des habitant.e.s de ces territoires. S'appuyant sur une mobilisation des habitants et souvent en partenariat avec les collectivités, de nombreuses initiatives ESS parviennent à ouvrir et pérenniser des lieux désertés par le commerce traditionnel : bar associatif, épicerie et lieu multiservice, auberge, café-concert,...

Les caractéristiques de ces projets reposent souvent sur leur capacité à mobiliser des bénévoles et des financements solidaires, et sur une pluriactivité, facteur important de pérennisation de l'activité.



Une épicerie participative à Thoré-la-Rochette (41)

Dans le Loir-et-Cher, la mairie de Thoré-la-Rochette (900 habitant.e.s) met un local à disposition de l'association [Les Amis du Comptoir des Cocottes](#) qui gère une épicerie participative de produits locaux et bio. Le local a été remis en état grâce à des chantiers participatifs. Trois emplois à temps partiel et une trentaine de bénévoles font fonctionner l'épicerie, qui propose également des services aux habitant.e.s (dépôts de pain, vente de gaz, animations culturelles), et fournit la cantine de la commune pour certains produits locaux



La GARE - Espace solidaire Guy Jannaud (52)

En Haute-Marne, la communauté de communes Auberive Vingeanne et Montsaigeonnais accompagne depuis plusieurs années le développement d'un pôle ESS. Propriétaire du lieu, une ancienne gare, la CCAVM a soutenu un investissement dans les locaux à hauteur de 70 000 euros. Plusieurs activités sont développées sur le site : espace de coworking, location de 3 studios pour des personnes de passage, organisation de cafés citoyens, et offre d'ingénierie pour les collectivités locales. Un Atelier Chantier d'Insertion développe également des activités de maraîchage biologique, entretien des espaces verts et entretien du patrimoine pierre sèche. Plus d'informations : collectifgare.wordpress.com



Acheter et rénover des locaux en milieu rural, installer des activités de l'économie sociale et solidaire, revitaliser les campagnes, telles sont les missions de la **SCIC Villages Vivants**. Née dans la Drôme en 2017, Villages Vivants accompagne collectivités et porteurs de projets, et mobilise de la finance solidaire, venant de citoyen.ne.s, d'institutions ou d'entreprises qui choisissent de placer leur argent dans Villages Vivants.

Le **département d'Ille-et-Vilaine** quant à lui s'engage pour contribuer à la revitalisation des centres-bourgs avec l'ESS, en apportant un appui aux communes du département : organisation de visites d'initiatives collectives d'ESS, création d'outils à destination des élus des communes, appel à projets pour le financement d'études de préfigurations et de faisabilité, financement d'ingénierie de démarches participatives, etc. Retrouvez ces témoignages présentés lors de la visioconférence [L'ESS, un atout pour la revitalisation des commerces de territoires ruraux](#).

Transition énergétique

Les territoires ruraux sont particulièrement impliqués dans la transition énergétique, offrant un potentiel majeur de production d'énergies renouvelables grâce à de multiples ressources (forêt, vent, déchets agricoles...) et du foncier disponible. Ce potentiel ouvre des perspectives économiques et des perspectives de coopérations avec les territoires urbains, structurellement déficitaires en énergie et dépendants du reste du territoire.

Les collectivités rurales souhaitant s'engager dans la transition énergétique peuvent s'appuyer sur les acteurs de l'ESS notamment dans la définition de leur politique énergétique locale ou lorsqu'elles souhaitent développer des projets de production d'énergies renouvelables citoyen.ne.s (voir la fiche ^{n°14}). Le réseau **Energie Partagée** peut leur apporter un appui sur ce point.

Dans le parc naturel régional du Vercors, plusieurs collectivités soutiennent des **centrales villageoises** structurées en SCIC ou SAS qui portent des projets de production d'énergie renouvelables associant habitants, collectivités et entreprises locales.

Mobilité soutenable

L'accès à une mobilité soutenable est un défi écologique et de santé publique, mais aussi un enjeu en terme d'inclusion sociale et territoriale.

Des plateformes de mobilité solidaire, telles **Dromolib** dans la Drôme, la **plateforme de mobilité MÔVER** dans le pays du Périgord-Vert, ou encore la plateforme coopérative **Mobicoop** (avec notamment Rézo Pouce, service d'autostop pour les collectivités) peuvent être des partenaires des collectivités.

Plusieurs leviers d'actions possibles :



Financer les activités ou faire appel aux services des acteurs de l'ESS

Mais aussi faciliter l'émergence de projets, par une posture d'écoute et de mise en confiance, mobiliser l'ingénierie de la collectivité, par exemple pour répondre à un appel d'offres, valoriser les initiatives locales, par exemple dans le journal municipal, apporter un appui logistique (mobilier, signalétique,...).



Connaître et faire connaître les acteurs de l'accompagnement et du financement des activités d'utilité sociale et environnementale

Sourcer les acteurs et dispositifs d'accompagnement et organiser le parcours d'appui des projets.



Favoriser la coopération entre acteurs locaux

Par exemple au travers d'espaces de concertation ou d'événements participatifs pour susciter l'envie d'agir, ou au travers de la création de Société Coopérative d'Intérêt Collectif (voir la fiche ^{n°9}).



Faciliter l'accès au foncier, agricole ou à usage de locaux

Identifier le foncier appartenant à la collectivité ou disponible sur le territoire, acheter des locaux ou des terres ou prendre des parts dans des foncières solidaires.



Accompagner les structures locales de l'ESS

Qui créent une offre de service sur le territoire dans une logique de co-construction pour répondre à des besoins locaux.



Inscrire l'ESS dans les outils de contractualisation du territoire

Et associer les acteurs de l'ESS aux instances de concertation, par exemple dans le cadre du programme Leader, d'un Programme Alimentaire Territorial,...

Ressources pour aller plus loin :

- Les travaux réalisés dans le cadre du [projet TRESSONS](#) mené par le RTES et l'Avisé depuis 2018 et notamment la vidéo TRESSONS [Les atouts de l'ESS pour les territoires ruraux](#) et l'étude [L'ESS dans les territoires ruraux](#), Observatoire national de l'ESS - CNCRESS pour RTES/Avisé, 2019
- [L'Institut des Territoires Coopératifs](#), centre ressources sur la coopération
- [Comment créer un tiers lieux rural ?](#), Familles Rurales, octobre 2020
- [Rapport Nos territoires en action](#), France Tiers-Lieux, 2021